



Association Libre en Communs

Assemblée générale ordinaire 2023
samedi 3 juin 2023

RAPPORT FINANCIER

2022

Table des matières

1	Introduction.....	3
1.1	Statut d'association d'interêt général.....	3
2	État de la trésorerie et du patrimoine.....	4
2.1	Résultat.....	4
2.2	Bilan.....	5
3	Budget de l'exercice.....	6
3.1	Bilan.....	6
3.2	Charges fixes.....	6
3.3	Recettes fixes.....	7
3.4	Prévisions pour 2023.....	7
4	Annexes.....	8
4.1	Compte de résultat.....	8
4.2	Bilan.....	9
4.3	Balance générale.....	10
4.4	Bilan du budget 2022.....	11
4.5	Plans d'amortissement d'immobilisation de matériel informatique.....	12
4.6	Grand livre.....	13
4.7	Journal général.....	13

1 Introduction

L'exercice 2022 a été un exercice fondamentalement structurant pour la trésorerie et les finances de Libre en Communs. S'étant déroulé du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre de la même année, c'est le premier exercice s'inscrivant dans une continuité pour l'association. En effet, l'exercice 2021 correspondait à la première année d'activité et son résultat n'avait donc que peu de conséquences, étant forcément positif. C'est donc avec l'exercice 2022 que nous avons pu mettre à l'épreuve la solidité de notre budget, évaluer l'évolution de nos frais fixes et variables mais aussi déterminer des procédures et habitudes quant à la gestion de la comptabilité et la génération de reçus.

1.1 Statut d'association d'intérêt général

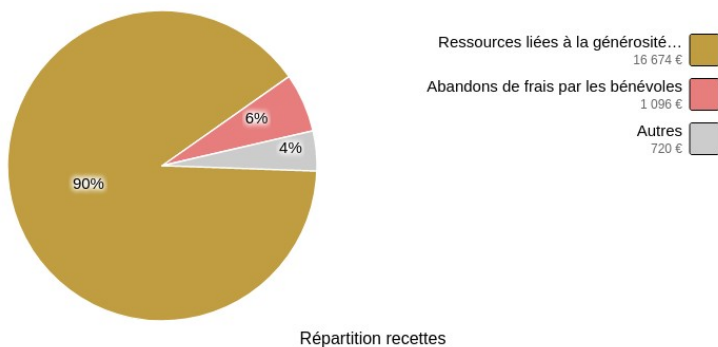
Cela a été évoqué durant le rapport moral, nous avons obtenu en juin 2022 le statut d'association menant des missions d'intérêt général. L'obtention de ce statut a été le fruit d'un long travail de discussion et de négociation avec la Direction Générale des Finances Publiques du Val-de-Marne que nous avons mené, de l'envoi de documents justificatifs pour les différentes activités justifiant ce statut à l'envoi de documents financiers, nos comptes, notre bilan de 2021, nos journaux comptables, etc.

Grâce à ce statut, nous avons dès lors eu la possibilité d'émettre des reçus fiscaux pour les dons reçus. Au départ géré à la main par le trésorier, cette génération de reçus a rapidement été automatisé au sein de la Commission infrastructure afin de dégager un maximum de temps et de limiter les tâches répétitives. On peut considérer que sans ce statut, nos recettes n'auraient pu être aussi élevées.

2 État de la trésorerie et du patrimoine

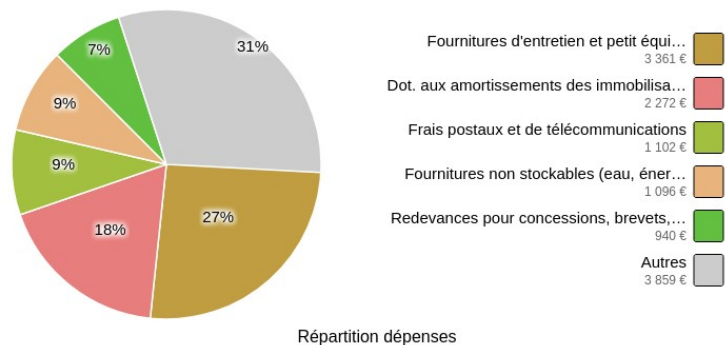
2.1 Résultat

Le compte de résultat renseigne sur le rapport entre les dépenses et les recettes au cours de l'exercice terminé. L'exercice 2022 est largement excédentaire puisqu'on constate un résultat de 5 858,61 €. On observe notamment des recettes s'élevant à 18 490,55 € pour des dépenses d'un montant de 12 631,94 €, indiquant que l'activité financière de l'association a été soutenue – ce qu'on peut constater également dans le journal général – et que les dépenses ont été nombreuses, preuve d'un fort investissement – ce que le bilan indique également.



Les recettes se décomposent en trois postes que sont les dons (16 674 €), les abandons de frais (1 096 €) ainsi que les cotisations (720 €). Cette répartition semble tout à fait en phase avec le statut d'intérêt général : le poste le plus important est celui du mécénat financier.

Les dépenses, d'autre part, se décomposent en quinze postes dont les cinq postes les plus importants sont le matériel informatique (3 361 €), l'amortissement des immobilisations – mesure de la perte de valeur dans le temps des équipements vieillissants – (2 272 €) les frais de connexion internet et postaux (1 102 €), les dépenses énergétiques (1 096 €) ainsi que le dépôt de marques (940 €). Sur le sujet des dépenses énergétiques, on notera le lien entre la dépense indiquée et l'abandon de frais de bénévoles du même montant : Libre en Communs n'a donc pas déboursé d'argent pour ce poste. On note également dans le compte



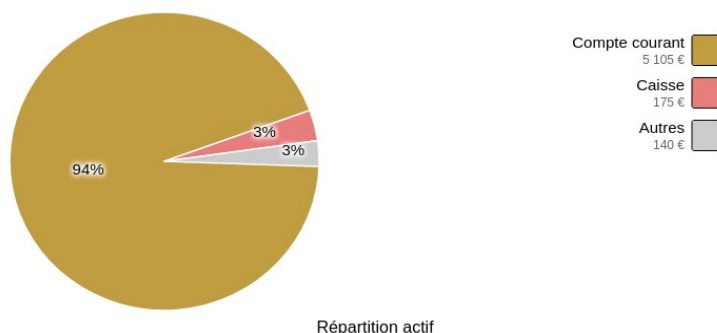
de résultats (disponible en annexe) les autres postes de dépenses que sont les relations publiques (897,12 €) – qu'on peut considérer comme les dépenses de la Commission communication – les locations immobilières (850 €) correspondant à l'organisation de la conférence de Richard Stallman dans une situation d'urgence (la Cité des sciences et de l'industrie nous avait refusé au dernier moment). Enfin, on pourra citer les charges de sécurité sociale (562 €), les salaires (551,76 €) – dernier mois du salariat 2021 d'Arthur Mengès.

2.2 Bilan

Le bilan est un indicateur de l'état du patrimoine de l'association. On pourra également s'appuyer sur le grand livre, disponible en annexe, pour analyser l'évolution de ce patrimoine pour les comptes cités dans le bilan.

Durant l'exercice 2022, de nombreux investissements immobiliers ont été réalisés dans le domaine du matériel informatique – nous sommes passés de 3 166 € à 7 915 € en fin 2022 – l'amortissement indiquant sa perte de valeur par vieillissement. Toutes les immobilisations réalisées durant cet exercice ont donné lieu à la réalisation de plans d'amortissements sur trois ans conformément à la loi en vigueur, disponibles en annexes. Ces immobilisations en matériel informatique constituent notre seul patrimoine immobilier.

Pour ce qui est de l'actif circulant disponible, il se compose en fin 2022 de notre compte courant (passé de 2 262 € à 5 105 €), de quelques chèques à encaisser (140 €) et d'argent liquide en caisse (175 €). Ce qui correspond à 5 420 € d'argent disponible pour commencer l'exercice suivant.



Dans l'actif circulant se trouvent également les créances de nos fournisseurs (159,91 €) et de nos membres (113,60 €).

Libre en Communs n'ayant contracté aucune dette durant l'exercice 2022, seuls nos fonds propres sont cités en passif : les réserves constituées par le résultat de l'exercice 2021 (5 478 €) ainsi que les fonds propres sans droit de reprise que sont le résultat de l'exercice 2022 (5 858 €).

3 Budget de l'exercice

3.1 Bilan

En début d'exercice 2022, le Conseil d'administration a voté un budget prévisionnel prévoyant les différents postes de dépenses et de recettes pour l'année. Le bilan au 31 décembre était positif de 3 986 €, indiquant que les recettes ont été suffisantes pour surpasser les dépenses d'investissements et de charges. Le bilan de ce premier budget nous a permis d'identifier les charges fixes de l'association.

Le montant des recettes prévu en début d'exercice a été dépassé d'un facteur proche de deux, notamment grâce à l'augmentation des dons, liée à la diversification des personnes donatrices, et des cotisations, liée à notre croissance en nombre de membres. En effet, la source des dons en 2021 était exclusivement localisée dans les membres fondateurs de Libre en Communs. Ce n'est plus le cas en 2022 où près de 7 000 € de dons proviennent de nouvelles personnes membres ou de personnes non membres, notamment grâce à la campagne de la Commission mécénat qui a récolté 2 160 €.

Les postes de dépenses planifiés ont été ajustés en conséquence vers plus d'investissement en matériel informatique pour un montant de 9 541 € : baie serveur, disques SSD, cartes-mères, processeurs, etc. Un dépassement qui a aussi été permis pour le poste des dépenses de communications qui avaient initialement été sous-estimées d'un facteur quatre.

Ce montant de recettes nous également permis de réaliser des dépenses de convivialité. D'autre part, le poste de salaires prévu initialement a été partiellement désaffecté, nous permettant d'en alimenter d'autres tels que les dépôts de marques, les déplacements, la location d'une salle ou encore la contraction d'une assurance. Figure également dans le bilan les dépenses en énergies compensées par les abandons de frais, qui comme le montre l'excédent à ce budget auraient pu être prises en charge par l'association en cas de besoin.

3.2 Charges fixes

L'analyse de ce bilan nous renseigne sur les charges fixes et récurrentes de Libre en Communs que sont l'énergie, les cotisations d'assurance, les frais bancaires, la communication et publicité, les connexions internet et enfin les voyages et déplacements. Les autres charges du budget de l'exercice 2022 sont à considérer comme exceptionnelles. D'autre part, l'énergie est finançable facilement par reçus fiscaux en échange d'abandons de frais.

On peut donc à présent estimer pour chaque année un total de charges fixes de 6 750 € :

- assurances : 400 €
- communication : 2000 €
- frais bancaires : 350 €
- déplacements : 500 €
- énergie : 2 000 € (facilement finançable par les bénévoles)
- connexion internet : 1 500 €

3.3 Recettes fixes

Parallèlement, Libre en Communs peut considérer les recettes fixes et récurrentes que sont les dons – considérant notre statut – et les cotisations. Les rabais et les abandons de frais sont et doivent être considérés comme exceptionnels.

On peut donc à présent estimer pour chaque année un total de recettes fixes de 7 800 € :

- cotisations : 800 €
- dons : 7 000 €

3.4 Prévisions pour 2023

Considérant l'identification des charges et recettes fixes, le Conseil d'administration a élaboré un budget prévisionnel pour 2023. Nous avons également intégré un certain nombre de charges exceptionnelles telles que de l'investissement en matériel informatique et des frais de convivialité. Ce budget est conservateur : on considère que les investissements en matériel informatique seront peu élevés, que les recettes en dons seront modestes, et considérant que Libre en Communs est prête à assumer les dépenses énergétiques si les membres hébergeant des machines ne le font plus.

Dépenses		Recettes	
	Prévisionnel		Prévisionnel
Matériel informatique	1 000,00 €	Ressources liées à la générosité du public	7 000,00 €
Location de salle de conférence	0,00 €	Cotisations	820,00 €
Cotisations pour assurance	324,93 €	Abandon de frais	0,00 €
Communication/publicité	1 500,00 €		
Déplacements/voyages	500,00 €		
Internet et postes	1 368,00 €		
Banque	350,00 €		
Divers/frais de convivialité	500,00 €		
Salaires	0,00 €		
Charges de sécurité sociale	0,00 €		
Dépôts de marques	0,00 €		
Énergie	2 000,00 €		
Totaux	7 542,93 €		7 820,00 €
Bilan	277,07 €		

4 Annexes

4.1 Compte de résultat

Association Libre en Communs — Compte de résultat

Exercice : Exercice 2022 (clôture) — du 01/01/2022 — au 31/12/2022

Document généré le 31/12/2022

Charges		Produits	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	754	Ressources liées à la générosité du public
			16 674,00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	75412	Abandons de frais par les bénévoles
			1 096,55
609	Rabais, remises et ristournes sur achats	756	Cotisations
			720,00
6132	Locations immobilières		
			850,00
616	Primes d'assurance		
			253,40
623	Publicité, publications, relations publiques		
			897,12
625	Déplacements, missions et réceptions		
			110,00
6251	Voyages et déplacements		
			318,40
626	Frais postaux et de télécommunications		
			1 102,28
627	Services bancaires et assimilés		
			328,66
628	Divers		
			443,29
6411	Salaires, appointements		
			551,76
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		
			562,00
6511	Redevances pour concessions, brevets, licences		
			940,00
6811	Dot. aux amortissements des immobilisations		
			2 272,16
Total charges		Total produits	
		18 490,55	
		Résultat de l'exercice courant (excédent)	
		5 858,61	

Toutes les écritures sont libellées en €.

Fait à St-Flour des Foyers,
le 7/01/2023,
Le cuisinier, *AJ*

4.2 Bilan

Association Libre en Communs — Bilan

Exercice : Exercice 2022 (clôture) — du 01/01/2022 — au 31/12/2022
Document généré le 31/12/2022

Actif		Passif	
2183	Matériel bureau et informatique	120	Résultat de l'exercice (excédent)
			5 478,41
28183	Amortiss.matériel de bureau, informatique		Résultat de l'exercice courant (excédent)
			5 858,61
401	Fournisseurs		
4110	Autres usagers		
5112	Chèques à encaisser		
512A	Compte courant		
530	Caisse		
Total actif		Total passif	
	11 337,02		11 337,02

Toutes les écritures sont libellées en €.

Fait à St-Hau des Ferris
le 7/01/2023
Le Président, A.J.C.

4.3 Balance générale

Association Libre en Communs — Balance générale

Exercice : Exercice 2022 (clôture) — du 01/01/2022 — au 31/12/2022
Document généré le 31/12/2022

Numéro	Compte	Total des débits	Total des crédits	Solde débiteur	Solde créditeur
120	Résultat de l'exercice (excédent)	0,00	5 478,41		5 478,41
2183	Matériel bureau et informatique	7 915,52	0,00	7 915,52	
28183	Amortiss.matériel de bureau, informatique	0,00	2 272,16		2 272,16
401	Fournisseurs	1 039,80	879,89	159,91	
404	Fournisseurs d'immobilisations	4 749,26	4 749,26		
4110	Autres usagers	113,60	0,00	113,60	
4881	Frais des bénévoles	1 206,55	1 206,55		
5112	Chèques à encaisser	230,00	90,00	140,00	
512A	Compte courant	19 685,95	14 580,80	5 105,15	
530	Caisse	375,00	200,00	175,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	1 096,55	0,00	1 096,55	
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	3 361,03	0,00	3 361,03	
609	Rabais, remises et ristournes sur achats	879,89	1 334,60		454,71
6132	Locations immobilières	963,60	113,60	850,00	
616	Primes d'assurance	253,40	0,00	253,40	
623	Publicité, publications, relations publiques	897,12	0,00	897,12	
625	Déplacements, missions et réceptions	110,00	0,00	110,00	
6251	Voyages et déplacements	318,40	0,00	318,40	
626	Frais postaux et de télécommunications	1 102,28	0,00	1 102,28	
627	Services bancaires et assimilés	328,66	0,00	328,66	
628	Divers	443,29	0,00	443,29	
6411	Salaires, appointements	551,76	0,00	551,76	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	562,00	0,00	562,00	
6511	Redevances pour concessions, brevets, licences	940,00	0,00	940,00	
6811	Dot. aux amortissements des immobilisations	2 272,16	0,00	2 272,16	
754	Ressources liées à la générosité du public	0,00	16 674,00		16 674,00
75412	Abandons de frais par les bénévoles	0,00	1 096,55		1 096,55
756	Cotisations	0,00	720,00		720,00
	Total	49 395,82	49 395,82		

Toutes les écritures sont libellées en €. Les lignes grisées correspondent aux comptes soldés.

Fait à Strasbourg le 31/12/2023
AJC

4.4 Bilan du budget 2022

Dépenses		Recettes	
	Prévisionnel	Réel	
Matériel informatique	5 500,00 €	9 541,89 €	Rabais, remises et ristournes sur achats
Location de salle de conférence	0,00 €	850,00 €	Ressources liées à la générosité du public
Cotisations pour assurance	0,00 €	253,40 €	Cotisations
Communication/publicité	200,00 €	897,12 €	Abandon de frais bénévoles
Déplacements/voyages	0,00 €	428,40 €	
Internet et postes	950,00 €	1 102,28 €	
Banque	150,00 €	328,66 €	
Divers/frais de convivialité	0,00 €	443,29 €	
Salaires	3 800,00 €	551,76 €	
Charges de sécurité sociale	0,00 €	562,00 €	
Dépôts de marques	0,00 €	940,00 €	
Énergie	0,00 €	1 096,55 €	
Totaux	10 600,00 €	14 958,80 €	10 600,00 €
Différentiel	-4 358,80 €		8 345,26 €
Bilan	3 986,46 €		

Fait à St-Flavien Forêt
 le 19 janvier 2023
 le trésorier, *AJ*

4.5 Plans d'amortissement d'immobilisation de matériel informatique

PLAN D'AMORTISSEMENT : matériel audiovisuel pour AG

Date de début	Date de fin	Amortissement
14/03/22	31/12/22	304,97 €
01/01/23	31/12/23	383,88 €
01/01/24	31/12/24	383,88 €
01/01/25	14/03/25	78,91 €

Écriture liée	#119
Durée d'amortissement	3 ans
Type d'amortissement	Linéaire
Taux	0.33
Valeur brute (EUR)	1 151,64 €

PLAN D'AMORTISSEMENT : Investissement matériel site fontainebleau

Date de début	Date de fin	Amortissement
21/06/22	31/12/22	337,65 €
01/01/23	31/12/23	643,14 €
01/01/24	31/12/24	643,14 €
01/01/25	21/06/25	305,50 €

Écriture liée	#171
Durée d'amortissement	3 ans
Type d'amortissement	Linéaire
Taux	0.33
Valeur brute (EUR)	1 929,43 €

PLAN D'AMORTISSEMENT : Investissement matériel site gisors

Date de début	Date de fin	Amortissement
20/06/22	31/12/22	40,45 €
01/01/23	31/12/23	76,63 €
01/01/24	31/12/24	76,63 €
01/01/25	20/06/25	36,19 €

Écriture liée	#155
Durée d'amortissement	3 ans
Type d'amortissement	Linéaire
Taux	0.33
Valeur brute (EUR)	229,90 €

PLAN D'AMORTISSEMENT : Investissement matériel site la varenne panne disque

Date de début	Date de fin	Amortissement
24/05/22	31/12/22	287,66 €
01/01/23	31/12/23	479,43 €
01/01/24	31/12/24	479,43 €
01/01/25	24/05/25	191,77 €

Écriture liée	#132
Durée d'amortissement	3 ans
Type d'amortissement	Linéaire
Taux	0.33
Valeur brute (EUR)	1 438,29 €

4.6 Grand livre

Ce document contient des informations nominatives et ne peut donc être publié en l'état. Il est bien entendu accessible sur demande au trésorier (tresorier@a-lec.org), et pendant l'Assemblée générale.

4.7 Journal général

Ce document contient des informations nominatives et ne peut donc être publié en l'état. Il est bien entendu accessible sur demande au trésorier (tresorier@a-lec.org), et pendant l'Assemblée générale.